INFO-PARENTS - PRIMAIRE 11 mai 2023

Offre des services de garde en 2023-2024

Chers parents,

Considérant la pénurie de main-d'œuvre actuelle, nous vous informons que le nombre de places au service de garde (SDG) pourrait être limité dans certaines écoles primaires dès l'an prochain. Les conseils d'établissement des écoles primaires ont adopté ou adopteront certains critères permettant de sélectionner les élèves s'il advenait un manque important de personnel aux services de garde.

Ainsi, selon la problématique observée, chaque école primaire aura la possibilité de limiter le nombre d'enfants inscrits à son service de garde en fonction :

- de l'âge des enfants (les plus jeunes seront priorisés)
- des besoins particuliers des élèves
- du statut de fréquentation du service de garde : les élèves à statut régulier (3 jours par semaine et plus) pourraient avoir préséance sur les élèves à statut sporadique ou sur les élèves réguliers à 1 ou 2 jours de fréquentation.
- **du solde à acquitter** : les parents qui n'auront pas acquitté le solde *dans l'un de nos services de garde* pourraient ne pas pouvoir bénéficier de ce service pour leur enfant.

Inscriptions au SDG en 2023-2024 du 15 au 26 mai 2023

Si votre enfant fréquente actuellement une école primaire du Centre de services scolaire, vous recevrez dans les prochains jours un courriel de votre école pour l'inscription par Mozaïk Portail Parents. Pour les nouveaux élèves qui fréquenteront un établissement du CSSOB en 2023-2024, de l'information vous sera transmise directement par votre école à ce sujet.

➤ Si vous avez besoin d'aide pour l'inscription, il est possible d'obtenir du soutien en composant le 819 825-4220, poste 3661 ou en écrivant à l'adresse suivante leroux.nancy@cssob.gouv.qc.ca.

La confirmation des places au service de garde pour la prochaine année scolaire est prévue au plus tard le 22 août 2023. Des formations pourraient être offertes aux élèves pour les outiller à demeurer seuls à la maison. Plus d'informations à ce sujet seront acheminées aux parents concernés.

Soyez assurés que le Centre de services scolaire tente par tous les moyens d'éviter que des places soient limitées dans ses services de garde, mais nous avons la responsabilité de maintenir la qualité des services et d'offrir aux enfants des milieux sécuritaires.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Jean-François Pressé, Directeur général